



## Problème de salaire impayé depuis juin 2009

Par **orlandomegg**, le **11/09/2009** à **14:32**

Bonjour,

Voici mon problème : j'ai travaillé pour des particuliers en tant que garde d'enfants à domicile pendant 2 mois. J'avais signé un contrat pour 3 mois (du 11 mai 2008 au 28 juillet 2009), mais j'ai dû me faire opérer au mois de juillet donc j'ai réellement travaillé du 11 mai au 30 juin.

Seulement voilà, on est au mois de septembre, et je n'ai toujours pas été payée pour le mois de juin. J'ai contacté plusieurs fois mes anciens employeurs, mais à chaque fois ça reste sans réponse... Pour moi, ça devient très dur financièrement car je dois continuer à payer le loyer et à côté de ça, je n'ai pas encore touché les indemnités de la sécurité sociale pour mon opération. Je sais également que la personne qui m'a remplacée au mois de juillet n'a pas été payée non plus. Je ne comprends pas pourquoi ça traîne autant, d'autant qu'eux ont dû percevoir des indemnités par la CAF. Que dois-je faire?

Par **Visiteur**, le **12/09/2009** à **08:07**

bonjour

[citation]Je ne comprends pas pourquoi ça traîne autant, [/citation]

disons que vous êtes tombée sur des employeurs pas très "réglo"

en premier, envoyez leur une lettre recommandée + ar en les mettant en demeure de vous régler votre salaire sous huitaine, sinon vous ne manquerez pas de faire un référé aux

prud'hommes..

(ce que vous auriez déjà du faire depuis longtemps....)

ensuite pour les indemnités sécu... votre employeur vous a t'il fait l'attestation de salaire à envoyer à la sécu ? sans cette attestation vous ne toucherez pas vos indemnités.

ps.. leur avez vous bien transis votre arrêt maladie ?

Par **orlandomegg**, le **13/09/2009** à **20:24**

Merci pour votre réponse. J'ai appelé mes anciens employeurs, je dois les voir mercredi. Je devrais être payée à ce moment-là. Encore merci.